

RÈGLEMENT DU CAMPING

Club Benelux



1. SANITAIRE

- MAINTENEZ LES INSTALLATIONS SANITAIRES PROPRE ET EN ORDRE

2. SILENCE ET REPOS

- SILENCE DE NUIT ENTRE 23H ET 7H
- TOUTE CIRCULATION MOTORISÉE SUR LE SITE EST INTERDITE ENTRE CES HEURES.
- BRUIT GÊNANT LES AUTRES CAMPEURS, COMME LA MUSIQUE N'EST PAS AUTORISÉ- LES DRONES NE SONT AUTORISÉS QU'AVEC L'AUTORISATION ÉCRITE DE LA DIRECTION.

3. LES CHIENS

- LES CHIENS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE TENUS EN LAISSE (MAX. 2 M).
- PROMENER LES CHIENS EN DEHORS DU CAMPING
- LES ANIMAUX NE SONT PAS AUTORISÉS DANS LES SANITAIRES ET ZONE PISCINE.

4. VITESSE DE CIRCULATION

- LA VITESSE EST LIMITÉE À 15 KM/H

5. PISCINE

- VEUILLEZ RESPECTER STRICTEMENT LES PICTOGRAMMES
- LES BOISSONS, LA NOURRITURE, ET LES CHAUSSURES DE VILLE SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE LA PISCINE.

6. DÉCHETS

- LES DÉCHETS RÉSIDUELS SONT DÉPOSÉS À LA SORTIE DU CAMPING, DANS LES SACS JAUNES DU CLUB-BENELUX. IL EST DÉFENDU DE DÉPOSER DES DÉCHETS EN DEHORS DU CAMPING !
- PMC DANS LES CONTENEURS COUVERCLE BLEU
- CARTON SONT TRIER ET DÉPOSÉS DANS LA ZONE DE DÉCHETS
- LES ENCOMBRANTS SONT DÉFENDUS (AMENDE DE 150 EURO)
- VIDANGEZ DES EAUX USÉES ET WC CHIMIQUE DANS LES ENDROITS PRÉVUS VOIRE PLAN DU CLUB.

7. LE BBQ EST AUTORISÉ À 50CM DU SOL

8. IL EST INTERDIT DE FAIRE DU FEU

LES PRÉSENTES CONDITIONS DE SÉJOUR ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ONT ÉTÉ ÉLABORÉS POUR RENDRE LA VIE EN COMMUN AUSSI AGRÉABLE QUE POSSIBLE ; CHACUN EST DONC TENU DE LES RESPECTER.



AFVAL REGLEMENT



REGLEMENT DE DÉCHETS



Restafval + PMD

= **GELE AFVALZAK**

Enkel te deponeren in de voorziene zwarte container.

PMD

= **BLAUWE/DOORZICHTIGE ZAK/LOS IN CONTAINER**

Enkel te deponeren in de voorziene blauwe container



Papier en Karton

= Samenvouwen



Enkel te deponeren op voorziene plaats afvalruimte.



Glas

= In de voorziene glasbollen op **PARKING**
VERBODEN te deponeren in onze afvalruimte.



Gras en groenafval

= **GROEN CONTAINER**

Gelieve geen ander afval te deponeren in container.

Grof huisvuil

= brandbaar afval

VERBODEN te deponeren in onze afvalruimte.



Déchets résiduels

= **SACS JAUNES**

Déposer uniquement dans le conteneur prévue

PMD

= **SAC TRANSPARENT / BLEU**

Uniquement déposer dans le conteneur bleu



Papiers et cartons

= Plier

A déposer uniquement à la place prévue pour les cartons.

Verre

= A déposer dans les bulles à verre sur le parking
INTERDIT de déposer dans notre zone de déchets.



Déchets verts

= **CONTENEURS VERTS**

Interdit de déposer des déchets résiduels.

Déchets encombrants

= déchets combustibles

INTERDIT de déposer dans notre zone de déchets.





POOL RULES



9u - 19u



**Polibandje verplicht!
Bracelet obligatoire!**